

COMMUNE DE LAURENS

34480

ANNULE ET REMPLACE LE COMPTE RENDU AFFICHE PRECEDEMMENT**Séance du CONSEIL MUNICIPAL du 02 AVRIL 2012
COMPTE RENDU**

Présents : Mmes Odette BOYER, Céline CABANEL, Geneviève JALBY, et Annick ROMERO
MM. François ANGLADE, Louis GRAVIERE, Patrice LAFFOND, Jacques LUGAGNE, Yves LUCAS et Pierre SALS

Absents : Patricia ROGET pouvoir à Annick ROMERO
CIANCIO Patrick
M. ESPIE Olivier

Monsieur le maire accueille les membres du conseil, constate que le quorum est atteint et déclare que l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Geneviève JALBY

1°) Approbation du procès verbal de la réunion du 19 mars 2012

Aucune observation n'étant formulée, le **procès verbal est adopté à l'UNANIMITE.**

2°) COMPTES ADMINISTRATIFS 2011

Après avoir examiné les documents budgétaires présentés, sous la présidence de Madame Annick ROMERO et hors de la présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'UNANIMITE, approuve les comptes administratifs 2011 qui s'établissent ainsi :

ASSAINISSEMENT**Section exploitation :**

DEPENSES : 27 832.84 €
RECETTES : 57 116.35 €

Résultat de l'exercice : + 29 283.51 €

Reprise du résultat de clôture de l'exercice 2010 :

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2011

Section Exploitation : + 29 283.51 €

Section investissement :

DEPENSES : 364 855.35 €
RECETTES : 109 066.39 €

Résultat de l'exercice : - 255 788.96 €

+ 101 906.36 €

Section Investissement : - 153 882.60 €

MAPAD (MAISON DE RETRAITE)**Section fonctionnement :**

DEPENSES : 61 888.31 €
RECETTES : 180 000.00 €

Résultat de l'exercice : + 118 111.69 €

Reprise du résultat de clôture de l'exercice 2010 :

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2011

Section Exploitation : + 118 111.69 €

Section investissement :

DEPENSES : 102 134.10 €
RECETTES : 83 395.89 €

Résultat de l'exercice : - 18 738.21 €

- 83 091.49 €

Section Investissement : - 101 829.70 €

P.A.E. « LES HONS »**Section fonctionnement :**

DEPENSES : 0.00 €
RECETTES : 0.00 €

Résultat de l'exercice : + 0.00 €

Reprise du résultat de clôture de l'exercice 2010 :

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2011

Section Exploitation : 0.00 €

Section investissement :

DEPENSES : 22 087.65 €
RECETTES : 9 357.70 €

Résultat de l'exercice : - 12 729.95 €

- 93 465.30 €

Section Investissement : - 106 195.25 €

Ce programme ayant été abrogé par délibération du 05 septembre 2011, ce budget annexe est supprimé et le déficit budgétaire constaté sera intégré dans les résultats du budget principal 2012 de la commune

COMMUNE

Section fonctionnement :

DEPENSES : 788 385.18 €
RECETTES : 1 015 193.74 €

Résultat de l'exercice : + 226 808.56 €

Reprise du résultat de clôture de l'exercice 2010 :

Section investissement :

DEPENSES : 256 484.62 €
RECETTES : 363 655.00 €

Résultat de l'exercice : + 107 170.38 €

- 70 224.20 €

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2011

Section Exploitation : + 226 808.56 €

Section Investissement : + 36 946.18 €

3°) COMPTES DE GESTION 2011

BUDGET ASSAINISSEMENT, BUDGET MAPAD, BUDGET PAE. « LES HONS », BUDGET COMMUNE

Après avoir constaté que toutes les opérations sont exactes et régulières, le conseil municipal, à l'UNANIMITE, approuve les comptes de gestion 2011 dressés par Monsieur HERNANDEZ Albert, receveur municipal (Perception de Murviel-lès-Béziers) pour les budgets ASSAINISSEMENT, PAE LES HONS, MAPAD et COMMUNE.

4°) AFFECTATION DES RESULTATS 2011

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE, décide d'affecter les résultats d'exécution de la façon suivante :

ASSAINISSEMENT : Excédent de clôture en section de fonctionnement : 29 283.51 €

Section d'exploitation – Report Compte 002 : 0 €

Section d'investissement - article 1068 : 29 283.51 €

MAPAD : Excédent de clôture en section de fonctionnement : 118 111.69 €

Section de fonctionnement – Report Compte 002 : 0.00 €

Section d'investissement - article 1068 : 118 111.69 €

COMMUNE : Excédent de clôture en section de fonctionnement : 226 808.56 €

Section de fonctionnement – Report Compte 002 : 0.00 €

Section d'investissement - article 1068 : 226 808.56 €

5°) BUDGETS PRIMITIFS 2012

Après avoir entendu les propositions et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE, adopte les opérations d'investissement et les budgets proposés qui se résument ainsi :

ASSAINISSEMENT Fonctionnement : 66 088.00 €

Investissement : 1 140 483.00 €

Opération 910 – CONSTRUCTION STATION D'EPURATION

MAPAD : Fonctionnement : 180 000.00 €

Investissement : 322 950.00 €

Opération non affectée : Construction local technique et réaménagement locaux existants

COMMUNE : Fonctionnement : 999 800.00 €

Investissement : 1 481 655.00 €

Opération 9207 – ACQUISITION DE MATERIEL, MOBILIER, OUTILLAGE (Ordinateurs écoles et service administratif, Chaises salle polyvalente, divers matériel voirie et service technique)

Opération 9271 – TRAVAUX DE BATIMENTS (climatisation salle de classe, plans salle polyvalente, remplacement menuiserie appartements école).

Opération 9273 – RESTAURANT SCOLAIRE (Travaux et mobilier)

Opération 9277 – AMENAGEMENT SECTEUR LES COMBES (voirie chemin des Oliviers)

Opération 9279 – ECLAIRAGE PUBLIC (Poste Gare et Combes),

Opération 9283 – RESTRUCTURATION CIMETIERE (relevage de tombes et extension columbarium)

Opération 9284 – ACQUISITIONS DE TERRAINS (Divers)

Opération 9286 – RESEAU EAU POTABLE (Renforcement de conduite Chemin des Prés Lasses Bas)

Opération 9287 – VIDEO SURVEILLANCE

Opération 9289 – MEDIATHEQUE (Matériel et logiciels informatiques)

Opération 9290 – RESEAU ELECTRICITE Renforcement Postes Gare, Combes et Grand Rue)

Opération 9291 – AMENAGEMENT TRAVERSEE DU VILLAGE

Opération 9292 – AMENAGEMENT PARC DE LA SOURCE (réfection piste de danse, éclairage et divers)

Opération 9293 – AIRE MIXTE DE LAVAGE DES MACHINES A VENDANGER

Opération 9294 – COURTS DE TENNIS (Réfection et construction d'un 2^e court)

Opération 9295 – LES HONS (Acquisition de terrain bassin de rétention, études préalables)

6°) TAUX D'IMPOSITION 2011

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux de 2011 pour 2012, à savoir :

Taxe d'habitation : 16.96%

Taxe foncière (bâti) : 19.43 %

Taxe foncière (non bâti) : 66.56%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE, approuve le maintien des taux en 2012.

7°) PERSONNEL – Emplois C.A.E.

Monsieur le maire propose de :

- signer un nouveau contrat C.A.E. pour Bruno LAULHE mais sur un temps de travail hebdomadaire de 35H. Cet emploi serait aidé pour les 20 premières heures.

- recruter un agent sous contrat C.A.E. à 20 H/ HEBDO qui viendrait compléter l'effectif administratif à l'accueil et qui pourrait prendre le relais à la médiathèque durant l'absence de Caroline MAS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE, approuve les propositions de Monsieur le Maire qui prendront effet au 1^{er} mai 2012.

8°) QUESTIONS DIVERSES

LOTISSEMENT « Le Terras » - Dénomination de voie

Geneviève JALBY informe qu'elle a été contactée par Monsieur RAMBAUD qui a confirmé que c'est lors de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2010 que les copropriétaires du Lotissement « Le Terras » ont exprimé le souhait de dénommer la voie : *Impasse COSTEBELLE*

Monsieur le Maire expose qu'il appartient au conseil municipal de choisir le nom à donner aux rues et aux places publiques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE, adopte la dénomination de cette voie du nom de : Impasse COSTEBELLE.

Monsieur le Maire est chargé de communiquer cette information notamment aux services de la Poste et aux services fiscaux.

*

Annick ROMERO demande qu'une **place de stationnement adaptée**, réservée aux handicapés, soit matérialisée au sol près de la Salle POLYVALENTE

Monsieur le Maire répond que cela va être étudié avec le service technique afin de définir le meilleur emplacement.

*

Pierre SALS exprime son mécontentement sur le fait que des employés municipaux passent du temps pour arracher les mauvaises herbes à la main.

Geneviève JALBY rappelle que la commune s'est engagée dans un plan visant à réduire l'emploi des produits phytosanitaires. L'achat de matériel alternatif, tel qu'un désherbeur thermique, est prévu mais il faut attendre l'attribution des subventions.

*

Jacques LUGAGNE signale une fuite sur la vanne de pompage de la Fièrè

Clôture de la séance à 19H15.

Le Maire
François ANGLADE